



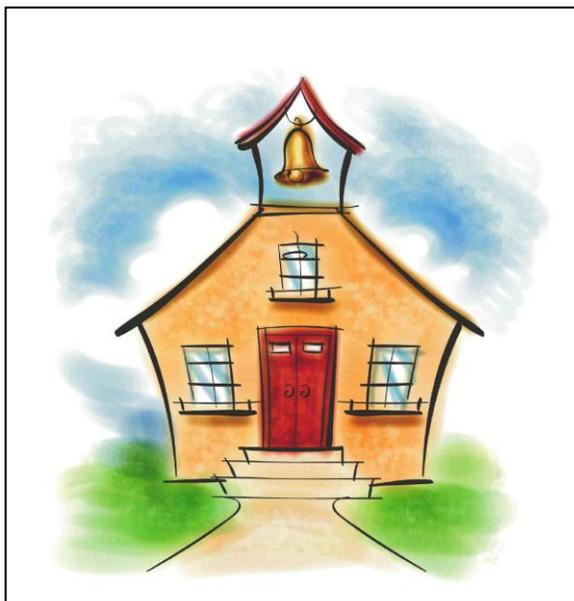
École du Bout-de-l'Isle
190 rue Vallée,
Sainte-Anne-de-Bellevue, Qc
H9X 4B8
(514) 855-4240



www3.csmb.qc.ca/ecoles/du-bout-de-lisle

Informations importantes pour les parents des enfants du primaire

2019-2020



ACCUEIL DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE 2019-2020

HORAIRE DES ÉLÈVES

Arrivée des élèves	07h45
Début des cours du matin	07h52
Récréation du matin	09h42
Fin des cours du matin	11h29
Début des cours de l'après-midi	12h44
Récréation de l'après-midi	13h40
Fin de cours de l'après-midi au préscolaire	14h37
Fin des cours de l'après-midi au primaire	14h56
Départ des autobus	15h10

FERMETURE DU SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE

Veillez prendre note que le secrétariat de l'école sera fermé du 10 juillet au 14 août 2019 inclusivement, si nécessaire vous pourrez communiquer avec nous après ces dates.

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Le secrétariat est ouvert de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 45 à 15h 30. En tout autre temps, vous pouvez laisser votre message sur le répondeur, la secrétaire assurera le suivi dès son retour.

CALENDRIER SCOLAIRE

Vous recevez le calendrier scolaire qui vous indiquera les journées de congé ainsi que les journées pédagogiques de votre enfant, afin de vous aider à planifier les rendez-vous.

ABSENCES DES ÉLÈVES

Pour la sécurité de votre enfant, il est important que l'un des parents motive l'absence par téléphone le matin avant 8 h 00 et l'après-midi avant 12 h 45. Nous vous prions de laisser le message sur le répondeur (celui-ci est en fonction jour et nuit) en nous mentionnant le **nom de votre enfant, son groupe** et le **motif de l'absence**.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Dans notre école, il existe un conseil d'établissement formé de 6 parents, d'un nombre égal de membres du personnel de l'école et d'un représentant de la communauté. Le conseil d'établissement est appelé à prendre des décisions concernant, le projet éducatif, le budget annuel, le code de vie etc...Il est aussi consulté et informé sur différents sujets.

Lors de la 1^{re} assemblée générale qui aura lieu le 28 août 18h30 au gymnase, vous serez invités à élire vos représentants pour un mandat de 2 ans.

OPP

L'implication des parents est primordiale afin que les décisions prises au Conseil d'établissement reflètent la réalité du milieu. Moins formel que le Conseil d'établissement, l'Organisme de participation des parents (OPP) est un excellent médium par lequel vous pouvez vous impliquer activement dans la vie de l'école par le biais de l'organisation d'activités parascolaires, de campagnes de financement et d'événements spéciaux (Halloween, panier de Noël, soirée cinéma etc). Tout comme le Conseil d'établissement, il est créé lors de l'assemblée générale. Vous serez invités à vous y joindre. Nous avons besoin de vous !

BÉNÉVOLAT

La collaboration des parents est un élément précieux pour assurer le bon fonctionnement de l'école. Si vous avez du temps et que le bénévolat à l'école vous intéresse, il nous fera plaisir de vous compter parmi nos bénévoles. Pour ce faire, vous devrez compléter un formulaire de vérification des antécédents judiciaires.

DÉMÉNAGEMENT OU CHANGEMENT D'ÉCOLE AVANT L'ENTRÉE SCOLAIRE

Nous vous prions de nous informer de tout changement d'adresse d'ici la rentrée scolaire. Si votre enfant, pour quelque raison que ce soit, ne fréquente pas notre école en septembre 2019, nous vous demandons de retourner cette information **par écrit** au secrétariat de l'école en indiquant le nom de l'enfant, la nouvelle adresse ainsi que la date du changement. La secrétaire désactivera à ce moment-là le dossier de votre enfant. Si votre enfant doit s'absenter pour les premières journées de classe, veuillez, s'il vous plaît, informer la secrétaire de la date prévue de son entrée à l'école.

ENTRÉE DES ÉLÈVES

L'année scolaire débutera le mercredi 28 août. Les deux premières journées, soit les 28 et 29 août sont des demi-journées (avant-midi seulement), l'horaire régulier reprendra le 30 août. Durant les demi-journées, le service de garde sera ouvert aux heures habituelles pour les enfants inscrits.

TRANSPORT SCOLAIRE

Présentement, la commission scolaire offre le transport le matin et au retour à la maison à tous les élèves de la maternelle qui demeurent à plus de 0,8 km et à tous les élèves du primaire qui demeurent à plus de 1,6 km de marche de l'école.

Pour les élèves qui ont droit au transport scolaire, vers la fin du mois d'août, vous pourrez obtenir, en ligne (www.csmb.qc.ca), toutes les informations relatives au transport scolaire de votre enfant.

- Le lieu de votre arrêt;
- Le numéro du véhicule;
- L'heure de passage du véhicule le matin et l'après-midi.

Pour obtenir ces informations, deux données vous seront demandées :

- Le numéro de fiche de votre enfant (inscrit sur le bulletin de votre enfant)
ET
- Le code postal de la résidence principale de l'élève.

PAIEMENT DU MATÉRIEL DIDACTIQUE

Au début de l'année scolaire, vous recevrez une facture pour le matériel didactique (cahiers d'activités etc.) Vous pourrez faire le paiement par Internet (procédure au dos de la facture), par chèque ou argent comptant, n'oubliez pas d'envoyer le coupon-réponse avec le paiement.

ACTIVITÉS INTÉGRÉES

À l'automne, vous recevrez une autre facture pour les activités intégrés. Les activités intégrés sont des sorties éducatives ou activités à l'école avec un animateur spécialisé sur un thème de la classe. Ces activités sont complémentaires au programme et importants, mais non-obligatoires.

SERVICE DE GARDE

Seuls les enfants inscrits officiellement ont droit à ce service. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la responsable.

Responsable: Madame Nathalie Brunet

Téléphone: 514 855-4240 poste 1

Horaire: 7 h 00 à 18 h 00

SERVICE DE SURVEILLANCE DES DÎNERS

Les élèves peuvent dîner à l'école sous la supervision de surveillants de dîner. Seuls les enfants inscrits officiellement ont droit à ce service. Le service débutera le 28 août 2019..

SERVICES AUX ÉLÈVES

Nous offrons aux élèves, qui en ont besoin, des services en psychoéducation, en psychologie et en orthophonie. Le CLSC Lac-Saint-Louis, met également à notre disposition les services d'une infirmière et d'un intervenant social.

Bienvenue à notre école !

Sonia Roy

Directrice

